



Législation forestière camerounaise et risques d'illégalités

Horline Njike



Plan de l'exposé

I- FLAG en Bref

II - Un cadre juridique de l'exploitation forestière relativement complet

1. Contexte

2. Principaux Instruments juridiques (textes légaux en vigueur et institutions)

3. Caractéristiques un bois légal au Cameroun?

4. Vérification de la légalité d'un bois en provenance du Cameroun

II- les risques d'illégalité demeurent

1. Réforme forestière toujours attendue

2. Apparition de nouveaux modes d'accès à la ressource non pris en compte dans les APV

3. Systèmes de vérification et de traçabilité du bois pas encore opérationnels



- Association de droit camerounais créée en 2012 et regroupant des experts cumulant plusieurs années d'expérience dans la mise en œuvre de l'OI dans les pays du bassin du Congo

Vision:

- Une société africaine dans laquelle les principes de bonne gouvernance sont appliqués dans la valorisation des ressources forestières afin que les pays aient le moyen d'assurer la durabilité de leur développement social, économique et écologique

Mission:

- Fournir un appui technique aux OSC œuvrant dans la suivi de la gouvernance forestière grâce à la mise en œuvre de l'OI;
- Analyser et diffuser des informations relatives au respect et à l'application des lois régissant le secteur forestier



- ▶ Notre particularité est de fournir un appui technique en situation de mise en œuvre réelle d'un projet d'OI
- ▶ Projet en cours avec le soutien financier du programme FAO EU FLEGT et UKAID (13 mois)

Contexte légal de l'exploitation forestière



- APV en vigueur
- Phase de préparation, de mise en place des systèmes et institutions prévus par les accords (3^{ème} année)
- RBUE en vigueur , exercice de la diligence raisonnée par les importateurs obligatoire
- Réforme forestière légale en cours
- Période « transitoire » qui entraîne des mesures réglementaires supplémentaires pour encadrer le processus de vérification de la légalité: instauration d'un traitement manuel des demandes de certificat de légalité par note de service de juin 2014



Principaux Instruments juridiques



- ✓ L'Accord de partenariat volontaire signé entre le Cameroun et l'union européenne en octobre 2010, en vigueur depuis 2011 couvre l'ensemble des textes nationaux applicables au secteur forestier
- ✓ Le décret n° 02011 du 09 août 2011 portant ratification de l'Accord de Partenariat Volontaire entre l'Union Européenne et la République du Cameroun sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux des bois et produits dérivés vers l'Union Européenne (APV - FLEGT)



Principaux instruments juridiques



- fournit le cadre nécessaire en termes de réglementation, de systèmes, de contrôles et de procédures de vérification pour s'assurer que toutes les importations de bois depuis le Cameroun vers l'UE ont été acquises, produites, transportées et exportées de façon légale..
- Le sous-bassement législatif est constitué de texte touchant directement ou pas les différents aspects inhérents à l'exploitation forestière (sociaux, fiscaux, commerciaux, de circulation..)
- Prévoit un système de vérification de la légalité, un système de traçabilité et un processus de délivrance d'autorisation FLEGT qui attestera la conformité légale du bois produit.
- Prévoit un audit périodique du système globale de vérification



Principaux instruments juridiques



- ✓ LA LOI N° 94/01 DU 20 JANVIER 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche, et ses Décrets d'application

Texte en cours de révision , car de nombreuses incohérences et vides détectés depuis au moins 1995 doivent être harmonisées et comblées pour répondre aux exigences de l'APV et aussi améliorer la performance de la politique forestière.

PB: malgré l'abondance des contributions de la société civile et de l'administration depuis près de 10 ans, la fin de ce processus est encore attendu



Caractéristiques du bois légal



Est réputé bois légal tout bois provenant ou issu d'un ou plusieurs processus de production ou d'acquisition, totalement conformes à l'ensemble des critères issus des textes de lois et règlements en vigueur au Cameroun et applicables au secteur forestier, et vérifié/contrôlé comme tel. »

Cette définition repose sur 5 critères couvrant les éléments essentiels de l'exploitation forestière, de la transformation, du transport et du commerce du bois.

- ✓ Respect des obligations fiscales et administratives
- ✓ Respect des règles d'exploitation, de gestion forestière et activités de transformation,
- ✓ Respect de la réglementation sur le transport,
- ✓ Respect des obligations sociales ,
- ✓ Respect des obligations environnementales.

Vérificateurs de légalité



Ils doivent permettre de s'assurer que l'accès à la ressource, la production, la transformation, la circulation et le commerce ont été menés conformément aux textes législatifs et réglementaires applicables au secteur forestier.

Vérificateurs par titre d'exploitation ou droit d'accès:

- ❖ Convention provisoire /définitive d'exploitation : 78 vérificateurs;
- ❖ Ventes de coupes : 54 vérificateurs
- ❖ forêts communales: 46 vérificateurs
- ❖ ARB: 47vérificateurs
- ❖ AEB et bois saisis ou abandonnés: 33 vérificateurs
- ❖ Forêt communautaires: 37 vérificateurs
- ❖ Permis spéciaux (bois d'ébène): 44 vérificateurs
- ❖ Unités de transformation de bois: 36 vérificateurs

Nature des vérificateurs

- Essentiellement des documents fournis par les administrations concernées selon l'aspect de l'exploitation forestière à contrôler

Donc susceptibles d'être manipulés en dehors du circuit normal d'émission compte tenu du contexte de corruption.

La sécurisation des modèles réglementaires n'est pas garantie.

(des cas d'achats de documents d'exploitation auprès d'opérateurs vulnérables comme les communautés arrivent parfois)

Examen des documents

- Validité: Un document administratif valide en principe donne des informations sur:
 - La nature /objet du document
 - Sigle et entête de l'administration concerné
 - Nom et fonction de la personne signataire
 - Visa et signature de l'autorité compétente
- Conformité: confrontation avec les modèles réglementaire existant auprès des administrations émettrices (forestières, douanière, fiscales

Cet examen doit reposer notamment sur les systèmes d'information forestières, douanières, et fiscales opérationnels

RISQUES D'ILLEGALITES

- Risques liés à la « période transitoire »; la réforme toujours attendue
- Non mise à jour de certaines informations constituant pourtant des vérificateurs (Sommier des Infractions forestières)
- Traitement erroné du contentieux forestier due aux incohérences de la loi non encore modifiés
- Notons que l'arrêté 0004/Minfof du 1^{er} fevrier 2013 en son article 8 prévoit que 30 jours suffisent pour délivrer un certificat de légalité sur la base du SIGIF.

PB: Il n'est opérationnel et le traitement va se faire manuellement d'ici là. le respect du délai de 30 jours risque d'être problématique et va peut être occasionner des dérives

RISQUES D'ILLEGALITES

- Risques liés à l'introduction de nouvelles formes d'exploitation
 - « Blanchiment du bois » par la pratique des ventes aux enchères des bois issus des espaces alloués aux grands projets agro industriels
(Affaire Héraclès dans le Sud ouest Cameroun)

- Risques dus à la corruption
 - **Fraude sur documents (falsification, monnayage des documents d'exploitation, quitus fiscal...)**

Que faire?

- Allier contrôle documentaire et contrôle de terrain pour recouper les informations (utilisation de tierce partie, investigateur)
- Utiliser les informations/rapports des organisations de la société civile nationale y compris l'observateur Indépendant le cas échéant qui ressortirait des informations spécifiques à la demande
- Utiliser le système douanier SYDONIA + qui enregistre certaines informations pertinentes sur la circulation et le commerce du bois à l'intérieur du pays

Merci pour votre attention

Questions?

flagorganisation@gmail.com

www.flag-cm.org